



Louis XIV explique le choix de sa devise au dauphin dans ses *Mémoires*

« Le carrousel*, qui m'a fourni le sujet de ces réflexions, n'avait été projeté d'abord que comme un léger amusement ; mais on s'échauffa peu à peu, et il devint un spectacle assez grand et assez magnifique, soit par le nombre des exercices, soit par la nouveauté des habits ou par la variété des devises**.

Ce fut là que je commençai à prendre celle que j'ai toujours gardée depuis, et que vous voyez en tant de lieux. Je crus que, sans s'arrêter à quelque chose de particulier et de moindre, elle devait représenter en quelque sorte les devoirs d'un prince, et m'exciter éternellement moi-même à les remplir. On choisit pour corps le soleil, qui, dans les règles de cet art, est le plus noble de tous, et qui, par la qualité d'unique, par l'éclat qui l'environne, par la lumière qu'il communique aux autres astres qui lui composent comme une espèce de cour, par le partage égal et juste qu'il fait de cette lumière à tous les divers climats du monde, par le bien qu'il fait en tous lieux, produisant sans cesse de tous côtés la vie, la joie et l'action, par son mouvement sans relâche, où il paraît néanmoins toujours tranquille, par cette course constante et invariable, dont il ne s'écarte et ne se détourne jamais, est assurément la plus vive et la plus belle image d'un grand monarque.

Ceux qui me voyaient gouverner avec assez de facilité et sans être embarrassé de rien, dans ce nombre de soins que la royauté exige, me persuadèrent d'ajouter le globe de la terre, et pour âme *nec pluribus impar* : par où ils entendaient ce qui flattait agréablement l'ambition d'un jeune roi, que, suffisant seul à tant de choses, je suffirais sans doute encore à gouverner d'autres empires, comme le Soleil à éclairer d'autres mondes, s'ils étaient également exposés à ses rayons. Je sais qu'on a trouvé quelque obscurité dans ces paroles, et je ne doute pas que ce même corps n'en pût fournir de plus heureuses. Il y en a même qui m'ont été présentées depuis ; mais celle-là étant déjà employée dans mes bâtiments et en une infinité d'autres choses, je n'ai pas jugé à propos de la changer. »

Mémoires de Louis XIV, le métier de roi, présentés et annotés par Jean Longnon, « Mémoires pour l'année 1662 », deuxième section, Paris, Tallandier, 2001, p. 135-136

* Il s'agit du Grand Carrousel des Tuileries, donné en 1662 pour célébrer la naissance du dauphin.

** Le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (Paris 1620-*id.* 1688) définit en ces termes le mot *devise* : « [...] emblème qui consiste en la représentation de quelque corps naturel et en quelque mot qui l'applique en un sens figuré à l'avantage de quelqu'un. Le tableau s'appelle le *corps* et le mot l'*âme* de la *devise*. On met des *devises* sur les monnaies, sur les jetons, sur les écus de cavaliers, dans les ornements des arcs de triomphe, des feux d'artifice et autres solennités. »

Mémoires de Louis XIV / Mémoires pour l'instruction du dauphin. L'idée de ces *Mémoires* remonte au début du gouvernement personnel de Louis XIV. À l'instar des grands ministres des règnes précédents, le jeune roi souhaite laisser à la postérité un témoignage de son œuvre politique. Il charge donc des personnes de confiance, parmi lesquelles Colbert, de consigner ses décisions et les événements marquants de son règne. Si des notes sont rassemblées à cet effet dès 1661, le travail de rédaction proprement dit ne débute qu'en 1668. Le dauphin est alors âgé de sept ans et



Louis XIV, soucieux de le préparer à son futur métier de roi, confie à Périgny le soin d'écrire des *Instructions* pour servir à la formation politique de l'héritier du trône. En 1670, Périgny meurt et Pellisson lui succède comme secrétaire pour les *Instructions*. Même si le roi ne tient pas personnellement la plume, il suit de très près l'avancée du projet, fournissant des notes, dictant certains passages et apportant maintes corrections. Au printemps 1672, la guerre de Hollande suspend le travail de rédaction. Lorsqu'elle prend fin en 1679, le dauphin est devenu un homme. Le roi renonce donc à poursuivre l'œuvre entreprise. Au final, les *Instructions* s'avèrent très incomplètes puisqu'elles ne couvrent que les années 1661, 1662, 1666, 1667 et 1668. Elles n'en reflètent pas moins la personnalité et les idées politiques du roi. Outre ce témoignage de première importance sur le règne de Louis XIV, figurent parmi les écrits publiés sous le titre de *Mémoires de Louis XIV* trois autres documents dignes d'intérêt : *Réflexions sur le métier de roi* (1679), *Instructions au duc d'Anjou* (1700) et *Projet de harangue* (rédigé probablement en 1710).